

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le

08 JUL 2025

DECRET N° 25 - 058 /PR

Portant nomination du Secrétaire Général
du Ministère de l'Economie, de
l'Industrie, des Investissements, chargé
de l'Intégration Economique.

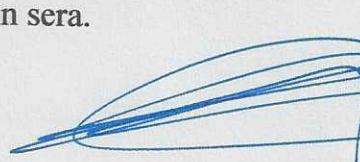
LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-022/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Travail, du Commerce Extérieur et de l'Entrepreneuriat féminin ;
- VU le décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur BOINALI DJAMIL est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, chargé de l'Intégration Economique, en remplacement de Monsieur DHOIHIRDINE AHAMADA BACAR.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani

